



## ADHÉSION 2023 / 2024

Toutes les informations de ce formulaire seront traitées conformément à notre politique de confidentialité.

Adhésion à part entière EUR 80\* / 90

Couples EUR 110\* / 120

Membre associé EUR 40

*\* Jusqu'au 30/09-2023*

-----

Carte de crédit via site Web

Virement

Chèque

**Les chèques sont à libeller à l'ordre de :**

Association Internationale Luc Verger,  
Atelier des Beaux Arts,  
310 Chemin de Ranch  
06740 Chateaufort de Grasse  
À l'attention de : trésorier

**IBAN pour les virements électroniques :**

FR76 1910 6006 4543 5007 9156 003

**BIC code:**  
AGRIFRPP891

[www.hangarart.org](http://www.hangarart.org)

**Cours à suivre :**

Marie

Nelly

Marina Kulik

Märta

Pim

Francesca

Valentine

**VEUILLEZ UTILISER DES LETTRES MAJUSCULES. NOUS AVONS BESOIN D'UN E-MAIL 100% CORRECT POUR VOUS ENVOYER DES INFORMATIONS SUR LES ÉVÉNEMENTS ET LES COURS**

Nom \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

En tant que membre du Hangar, je reconnais que l'association n'a aucune obligation légale ou couverture d'assurance concernant l'utilisation de nos installations, équipements ou outils. Cette utilisation doit être strictement limitée aux heures de classe et sous la direction et la supervision de l'enseignant/animateur. Aucune responsabilité ne sera assumée par l'association, les membres du conseil d'administration ou les enseignants/animateur en cas de perte ou de détérioration de biens ou de dommages physiques personnels pendant le séjour des participants ni pendant le transport vers et depuis le hangar. Un comportement inapproprié, sur ou hors des lieux, tel que, mais sans s'y limiter, la conduite sous l'influence de l'alcool, n'est pas la responsabilité du Hangar ou de ses agents. La participation aux activités organisées par le Hangar vaut adhésion du participant aux dispositions ici énoncées. Les membres sont responsables de leurs invités et de l'information sur ce qui précède.

Signature: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_